

et vous ne maudirez point les princes de votre peuple.

29 Vous ne différerez point à payer les dîmes et les prémices de vos biens, et vous ne consacrerez le premier-né de vos fils.

30 Vous ferez la même chose de vos bœufs et de vos brebis, vous les laisserez sept jours avec la mère, et vous me les offrirez le huitième.

31 Vous serez saints et sacrés particulièrement à mon service. Vous ne mangerez point de la chair dont les bêtes auront mangé avant vous, mais vous la jeterez aux chiens.

CHAPITRE XXIII.

Devoirs des juges. Repos de la septième année et du septième jour. Fêtes solennelles. Ange conducteur. Promesses et défenses.

1 Vous ne recevrez point la parole de mensonge, et vous ne prêterez point la main à l'impie, pour porter un faux témoignage en sa faveur.

2 Vous ne vous laisserez point emporter à la multitude pour faire le mal; et dans le jugement, vous ne vous rendrez point à l'avis du grand nombre pour vous détourner de la vérité.

3 Vous n'aurez point aussi de compassion du pauvre dans vos jugemens.

4 Si vous rencontrez le bœuf de votre ennemi, ou son âne, lorsqu'il est égaré, vous le lui ramènerez.

5 Si vous voyez l'âne de celui qui vous hait, tombé sous sa charge, vous ne passerez point outre, mais vous l'aidez à le relever.

6 Vous ne vous écarterez point de la justice pour condamner le pauvre.

8 Vous fuirez le mensonge; vous ne ferez point mourir l'innocent et le juste, parce que j'abhorre l'impie.

8 Vous ne recevrez point de présens, parce qu'ils aveuglent les sages mêmes, et qu'ils corrompent les jugemens des justes.

9 Vous ne ferez point de peine à l'étranger. Car vous savez quel est l'état des étrangers, puisque vous l'avez été vous-mêmes dans l'Égypte.

10 Vous semerez votre terre pendant six années, et vous en recueillerez les fruits.

11 Mais vous ne la cultiverez point la septième année, et vous la laisserez reposer, afin que ceux qui sont pauvres parmi votre peuple trouvent de quoi manger, et que ce qui restera soit pour les bêtes sauvages. Vous ferez la même chose à l'égard de vos vignes et de vos plants d'oliviers.

12 Vous travaillerez durant six jours, et le septième vous ne travaillerez point; afin que votre bœuf et votre âne se re-

posent, et que le fils de votre servante et l'étranger aient quelque relâche.

13 Observez toutes les choses que je vous ai commandées. Ne jurez point par le nom des dieux étrangers, et que leur nom ne sorte jamais de votre bouche.

14 Vous célébrerez des fêtes en mon honneur trois fois chaque année.

15 Vous garderez la fête solennelle des pains sans levain. Vous mangerez, comme je vous l'ai ordonné, des pains sans levain pendant sept jours dans le mois des fruits nouveaux, auquel temps vous êtes sortis d'Égypte. Vous ne vous présenterez point devant moi les mains vides.

16 Vous célébrerez aussi la fête solennelle de la moisson et des prémices de votre travail, de tout ce que vous aurez semé dans le champ; et la troisième fête solennelle à la fin de l'année, lorsque vous aurez recueilli tous les fruits de votre champ.

17 Tous les mâles qui sont parmi vous viendront se présenter trois fois l'année devant le Seigneur votre Dieu.

18 Vous ne m'offrirez point avec du levain le sang de la victime qui m'est immolée; et la graisse de l'hostie qui m'est offerte solennellement, ne demeurera point jusqu'au lendemain.

19 Vous viendrez offrir en la maison du Seigneur votre Dieu les prémices des fruits de votre terre. Vous ne ferez point cuire le chevreau lorsqu'il tette encore le lait de sa mère.

20 Je vais envoyer mon ange afin qu'il marche devant vous, qu'il vous garde pendant le chemin, et qu'il vous fasse entrer dans la terre que je vous ai préparée.

21 Respectez-le, écoutez sa voix, et gardez-vous bien de le mépriser, parce qu'il ne vous pardonnera point lorsque vous pécherez, et qu'il parle en mon nom et par mon autorité.

22 Si vous entendez sa voix, et que vous fassiez tout ce que je vous dis, je serai l'ennemi de vos ennemis, et j'affligerai ceux qui vous affligent.

23 Mon ange marchera devant vous, il vous fera entrer dans la terre des Amorhéens, des Héthéens, des Phérezéens, des Chananéens, des Gergéséens, des Hévéens et des Jebuséens; car je les exterminerai.

24 Vous n'adorerez point leurs dieux, et vous ne leur rendrez point le culte suprême. Vous n'imiterez point leurs œuvres; mais vous les détruirez, et vous briserez leurs statues.

25 Vous servirez le Seigneur votre Dieu, afin que je bénisse le pain que vous mangerez, et les eaux que vous boirez, et

que je bannis toutes les maladies du milieu de vous.

26 Il n'y aura point dans votre terre de femme stérile et inféconde ; et je remplirai le nombre de vos jours *et de vos années*.

27 Je ferai marcher devant vous la terreur de mon nom ; j'exterminerai tous les peuples dans le pays desquels vous entrez, et je ferai fuir tous vos ennemis devant vous.

28 J'enverrai d'abord des frelons, qui mettront en fuite les Hévéens, les Chananéens et les Héthéens, avant que vous entriez *dans leur pays*.

29 Je ne les chasserai pas de devant votre face en une seule année, de peur que la terre ne soit réduite en solitude, et que les bêtes se multipliant, *ne se soulèvent* contre vous.

30 Je les chasserai peu à peu de devant vous jusqu'à ce que vous croissiez *en nombre*, et que vous vous rendiez maîtres de tout le pays.

31 Les limites que je vous marquerai seront depuis la mer Rouge jusqu'à la mer des Philistins, et depuis le désert de l'Arabie jusqu'au fleuve de l'Euphrate. Je livrerai entre vos mains les habitans de cette terre, et je les mettrai en fuite devant vous.

32 Vous ne ferez point d'alliance avec eux, ni avec les dieux qu'ils adorent.

33 Ils n'habiteront point dans votre terre, de peur qu'ils ne vous portent à m'offenser en servant les dieux qu'ils adorent ; ce qui serait certainement votre ruine.

CHAPITRE XXIV.

Les Israélites s'engagent à l'alliance contractée avec le Seigneur. L'alliance est confirmée par les sacrifices. Moïse remonte sur la montagne.

1 Dieu dit aussi à Moïse : Montez vers le Seigneur, vous et Aaron, Nadab et Abiu, et les soixante et dix anciens d'Israël, et vous adorerez de loin.

2 Le seul Moïse montera où est le Seigneur ; mais pour les autres ils n'approcheront point : et le peuple ne montera point avec lui.

3 Moïse vint donc rapporter au peuple toutes les paroles et toutes les ordonnances du Seigneur : et le peuple répondit tout d'une voix : Nous ferons tout ce que le Seigneur a dit.

4 Moïse écrivit toutes les ordonnances du Seigneur ; et se levant dès le point du jour, il dressa au pied de la montagne un autel *de terre*, et douze monumens de pierre, selon le nombre des douze tribus d'Israël.

5 Et ayant envoyé des jeunes gens d'entre les enfans d'Israël, ils offrirent des holocaustes, et ils immolèrent des victimes pacifiques au Seigneur, *savoir* des veaux.

6 Moïse prit la moitié du sang qu'il mit en des coupes, et il répandit l'autre sur l'autel.

7 Il prit ensuite le livre où l'alliance était écrite, et il le lut devant le peuple, qui dit après l'avoir entendu : Nous ferons tout ce que le Seigneur a dit, et nous lui serons obéissans.

8 Alors prenant le sang *qui était dans les coupes*, il le répandit sur le peuple, et il dit : Voici le sang de l'alliance que le Seigneur a faite avec vous, selon tout ce qui vient d'être dit.

9 Moïse, Aaron, Nadab, Abiu, et les soixante et dix anciens d'Israël étant montés,

10 ils virent le Dieu d'Israël ; son marchepied paraissait un ouvrage fait de saphir, et ressemblait au ciel lorsqu'il est le plus serein.

11 La main de Dieu ne frappa point ces princes *qui s'étaient avancés*, ayant laissé bien loin *derrière eux* les enfans d'Israël ; mais après avoir vu Dieu *ils s'en retournèrent*, et ils burent et mangèrent *comme auparavant*.

12 Or le Seigneur dit à Moïse : Montez au haut de la montagne où je suis, et vous y demeurerez : je vous donnerai des tables de pierre, et la loi et les commandemens que j'ai écrits *dessus*, afin que vous en instruisiez le peuple.

13 Moïse se leva ensuite avec Josué qui le servait ; et montant sur la montagne de Dieu,

14 il dit aux anciens : Attendez-nous ici jusqu'à ce que nous revenions à vous. Vous avez avec vous Aaron et Hur : s'il survient quelque difficulté, vous vous en rapporterez à eux.

15 Moïse étant monté, la nuée couvrit la montagne,

16 la gloire du Seigneur reposa sur Sinai, l'enveloppant d'une nuée pendant six jours : et le septième jour Dieu appela Moïse du milieu de cette obscurité.

17 Ce qui paraissait de cette gloire du Seigneur était comme un feu ardent *qui brûlait* au plus haut de la montagne, et qui se faisait voir à tous les enfans d'Israël.

18 Et Moïse passant au travers de la nuée, monta sur la montagne, et y demeura quarante jours et quarante nuits.

CHAPITRE XXV.

Ordonnances touchant la construction du tabernacle et de l'arche, de la table des pains, et du chandelier d'or.

1 Le Seigneur parla donc à Moïse, et lui dit :

2 Ordonnez aux enfans d'Israël de mettre à part les prémices qu'ils offriront : et vous les recevrez de tous ceux